

N°132
JANV
2019

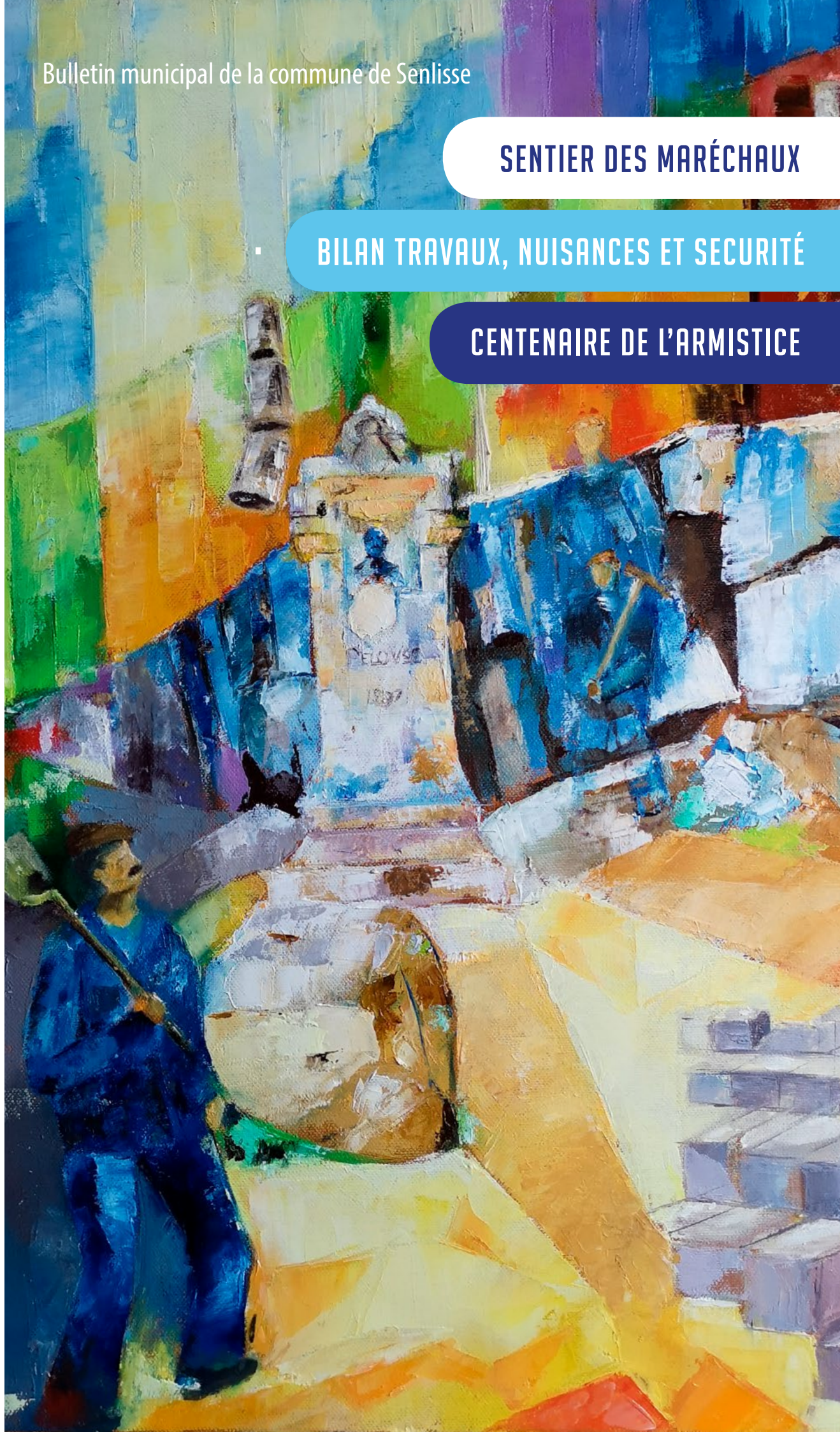
Bulletin municipal de la commune de Senlis

SENTIER DES MARÉCHAUX

BILAN TRAVAUX, NUISANCES ET SECURITÉ

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Senlis
de
la



INFOS MAIRIE

13 rue de Cernay - 78720 SENLISSE
Tél. : 01 30 52 50 71 / 09 62 31 33 50
Fax : 01 30 47 50 96
✉ : mairie.senlisse@wanadoo.fr

Ouverture au public : mercredi 16 h - 18 h et samedi 10 h - 12 h

Permanence des élus : samedi 10 h - 12 h

Un cahier de doléances est ouvert en mairie pour permettre aux citoyens de s'exprimer dans le cadre du grand débat national. Le registre est à la disposition du public aux horaires d'ouverture de la mairie. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer en mairie, un formulaire est en ligne sur le site Internet www.senlisse.fr. La collecte de ces informations sera ensuite remise à notre député.

www.senlisse.fr

Inscription sur les listes électorales

Pour voter aux élections européennes du dimanche 26 mai 2019, il faut être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est désormais possible jusqu'au 31 mars 2019. Pour vous inscrire, trois solutions :

- en ligne sur service en ligne si votre commune est rattachée à ce service ;
- par correspondance en envoyant à la mairie de votre commune la photocopie de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété ;
- en mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription complété.

Les citoyens de l'Union européenne qui résident en France ont également le droit de participer à ces élections dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Représentants de la Commission de contrôle des listes électorales :

- Jean-Pierre Cabocel (titulaire) et Yannick Lebreton (suppléant), conseillers municipaux,
- Christiane Pierre, déléguée de l'administration désignée par le préfet,
- Gino Benzoni, délégué du président du Tribunal de Grande Instance.

En couverture : Sentier des Maréchaux, par Jean-Pierre CABOCEL

La Feuille de Senlisse N° 132
JANVIER 2019

Bulletin municipal de Senlisse - ISSN2608-2950
Directeur de la publication : C. Benmussa
Coordination : C. Paronneau
Rédaction : la Commission Communication
Photos : K. Gasparini, V. Linarès, C. Paronneau, A. Demerville
Conception graphique : effet-immédiat.com



Conseils municipaux - principales délibérations

Conseil municipal du 27 septembre 2018

- Autorisations de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental concernant l'aménagement (travaux liés à la sécurité) dans le cadre des programmes de répartition du produit des amendes 2018, du Contrat rural (aménagement et maintenance bâtiments scolaires et municipaux, église) et d'un contrat quadriennal de voirie (trottoirs ...)

Conseil municipal du 21 novembre 2018

- Remboursement des frais de mission et de déplacement pour les Elus et les Agents
- Contrat rural : demande de subventions au Conseil Régional d'Ile de France et au Conseil Département des Yvelines pour le programme des travaux des 3 prochaines années
- Création et élection d'un poste de 4^{ème} adjoint
- Modalités et répartition des indemnités du maire, des adjoints et des conseillers délégués.

CCAS

Grâce au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 65 ans et sous conditions de ressources.

Comme chaque année et malgré la suppression des subventions du département, l'allocation chauffage a été votée et sera allouée aux personnes éligibles.

Nos aînés de plus de 85 ans recevront une boîte de chocolats.

Association de Soutien et Services d'Aide à Domicile (ASSAD)

Les aides à domicile sont des professionnels du secteur médico-social et permettent le maintien chez elles de personnes âgées ou handicapées.

Cette association vient d'avoir une évaluation externe qui s'est révélée très positive tant pour le personnel que pour les bénéficiaires.

L'ASSAD ne pourrait vivre sans les subventions des communes partenaires du sud Yvelines.

Renseignements auprès de la mairie, auprès de l'ASSAD de St-Rémy lès Chevreuse au 01 30 52 35 26 ou sur www.assad.asso.fr

Impôt sur le revenu et prélèvement à la source

Types de revenus, taux de prélèvement, réductions et crédits d'impôt ... Un site internet de la Direction générale des finances publiques explique tout du nouveau mode de paiement des impôts sur le revenu qui entre en application le 1^{er} janvier 2019 : Prelevementalasource.gouv.fr

État Civil

Mariage : Guillaume Joly et Jessica Gorlier le 8 décembre 2018

Décès : Mme Claude Joly née Léger le 30 novembre 2018

EDITO



BILAN ET PERSPECTIVES

2
Votre mairie
Conseils Municipaux

4
Informations
communales

5
L'école de Senlisse

6-7
Ça s'est passé
à Senlisse

8
Dates à retenir
Petites annonces

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 a été marquée par la présence de nombreux Senlissais. Nous étions près d'une centaine avec les enfants de l'école et leur enseignante à célébrer ce centenaire et ce malgré une pluie battante. Ensuite, nous nous sommes tous retrouvés à la mairie autour du verre de l'amitié.

Lors de la fête de l'école, les enfants ont brillamment interprété les chants de Noël sous la baguette de leurs institutrices. Grâce aux parents, nous avons pu nous réchauffer autour d'un buffet sympathique et d'un vin chaud. Les enfants ont reçu leurs traditionnels chocolats et les parents ont pu acquérir les œuvres de leurs enfants au profit de la coopérative scolaire.

Dans le cadre de nos actions pour lutter contre le bruit des véhicules à moteurs, et avec l'aide active de notre député Jean-Noël Barrot, la société « Bruitparif » a effectué des mesures au cours du mois de juillet 2018. Les résultats étant plus qu'éloquents, de nouveaux radars capteurs de bruit dits « Méduse » seront installés au 1^{er} trimestre 2019 dans notre village (très certainement à Garnes). Ces radars de bruit devraient permettre à terme de verbaliser les fauteurs de nuisances sonores.

Nombreux sont ceux qui s'interrogent sur la fibre à Senlisse. Celle-ci devrait arriver comme annoncé au 2^{ème} trimestre 2019. TDF m'a confirmé que les travaux de pose de la fibre seraient terminés fin décembre. Après le délai légal de 3 mois, les opérateurs Télécoms seront donc en mesure de faire des offres fibres à partir du 2^{ème} trimestre 2019.

En ce qui concerne l'Ermitage et grâce aux soutiens actifs du président du Sénat et de notre député, nous avons enfin obtenu l'arrêté de catastrophe naturelle tant attendu par le gérant du restaurant pour bénéficier d'une meilleure indemnisation. Des discussions sont toujours en cours avec l'ONF, propriétaire du terrain, pour la planification nécessaire des travaux de sécurisation du lieu. Nous avons aussi obtenu un autre arrêté de catastrophe naturelle suite aux inondations subies pour une dizaine d'habitations en juin 2018.

Enfin, le conseil municipal s'est réorganisé pour cette fin de mandat sur ma proposition et a nommé un 4^{ème} adjoint. Les responsabilités sont désormais les suivantes :

- 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme et de l'assainissement : Christophe Gasparini
- 2^{ème} adjoint en charge des affaires scolaires et sociales : Monique Le Roy
- 3^{ème} adjoint en charge de la sécurité et des nuisances : Lauri Bounatirou
- 4^{ème} adjoint en charge de la communication, de l'environnement, de la mobilité et des liaisons douces : Claude Paronneau
- Délégué aux travaux : Pascal Pommeré
- Déléguée à l'animation et aux relations avec les habitants : Véronique Linarès.

Cette équipe et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos attentes et à vos besoins.

Je profite de cette période de fêtes pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2019 à vous et vos familles. Je vous invite tous à venir boire le verre de l'amitié le **vendredi 18 janvier à 18 heures à la mairie**, sous le préau, pour célébrer ensemble cette nouvelle année.

Bien à vous,

Votre maire, Claude Benmussa



TRAVAUX ET URBANISME

par Christophe Gasparini, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme et de l'assainissement et Pascal Pommeré, délégué aux Travaux

Il est temps de faire le bilan d'une année riche en évènements.

Urbanisme

En cette année 2018, la commune de Senlisse s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Après plusieurs années de travail et une grande concertation, notre PLU a été approuvé le 4 juillet 2018. Il est disponible sur le site de la mairie de Senlisse à la rubrique Urbanisme. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos questions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous ...

Travaux

Beaucoup de tranchées dans le bourg de Senlisse !

■ **Assainissement** : les travaux de la 2^{ème} tranche du Bourg de Senlisse en domaine public sont maintenant terminés. Pour la partie en domaine privé, le SIAHVY a pris contact avec les riverains intéressés. Les travaux seront réalisés au premier trimestre 2019.

■ **Enfouissement** : suite au transfert du marché de la société GRTP à la société DUBRAC, les travaux d'enfouissement ont pu reprendre.

■ **Un parking rénové pour le cimetière** : l'ensemble du parking du cimetière a été rénové.

■ **Des travaux sur la chaudière de l'église** : le brûleur de la chaudière de l'église a été remplacé, ce qui devrait permettre aux paroissiens et aux amateurs de concert de profiter de notre belle église dans de bonnes conditions.

■ **De nouveaux panneaux** : les panneaux de signalisation de notre commune ont été remplacés en fin d'année.

Et pour l'année prochaine ! L'élaboration d'un contrat rural devrait permettre à la commune d'obtenir des subventions importantes du département et de la région (70% du montant des travaux) pour le financement de travaux de mise en conformité et de rénovation des bâtiments publics : église, école et terrain de jeux. Sans oublier l'enfouissement des réseaux à Garnes.



UNE BENNE POUR LES DÉCHETS VERTS par Véronique Linarès, conseillère déléguée chargée du Sictom

Difficile de trouver dans Senlisse un espace pour une benne « déchets verts » réclamée par tous depuis que l'on ne peut plus faire de feu dans les jardins. Thème récurrent dans notre enquête auprès des Senlissais apprentis-jardiniers (et nous sommes nombreux dans le village).

Quelques jours avant Noël, une délégation du SICTOM a été accueillie par des élus et ensemble, ils ont fait le tour du village. Un premier espace avait été retenu, le haut du chemin de Malvoisine. Impossible, l'énorme camion-benne qui doit venir en saison 2 ou 3 fois par semaine ne peut y accéder. Il aurait dû effectuer toute la remontée du chemin en marche arrière ! Un autre espace est recherché : vers le moulin d'Aulne ? Impossible car les terrains sont privés. La place de l'église ? N'y pensez pas.

Finalement le **terrain de jeux et de sports** avec son large parking et son accès facile met tout le monde d'accord : la benne est assez discrète, elle ne sera pas trop visible de la route. Elle devrait être installée vers mars-avril. On fera un test et l'on verra si l'essai est concluant en espérant que nous respecterons tous cet espace.



NUISANCES ET SÉCURITÉ

par Lauri Bounatirou, 3^e adjoint en charge de la sécurité et des nuisances

De nouvelles installations pour nos routes

En janvier 2018, nous avons une réunion avec la direction des routes et nous avons demandé plusieurs installations en entrée de Senlisse, à proximité de la ferme des Bouillons et en entrée sortie de Garnes, l'autorisation d'installer une place pour handicapés à proximité de la mairie et le test d'une chicane devant la cantine.

Nous avons obtenu l'installation de bandes rugueuses en entrée de Senlisse et en entrée sortie de Garnes, et un **système de pavés synthétiques** dans le virage de la ferme des Bouillons. Ces installations sont censées ralentir le trafic ou en tout cas limiter la vitesse. La fermeture des 17 tournants n'avait modifié que provisoirement le trafic. Nous analyserons scrupuleusement d'ici le printemps les données des radars pour voir si ces installations ont été efficaces.

Notons que lors d'une réunion en septembre organisée par notre député, Jean-Noël Barrot, il a été démontré que les capteurs de bruit mis en place sur une très et trop courte période par « Air bruit parif » prouvaient que la gêne occasionnée n'était pas une lubie de nos concitoyens, mais bien une réalité ! Une installation de capteurs va de nouveau avoir lieu mais cette fois pour une période longue. Cela servira à appuyer ce combat qui est comme vous pouvez le noter loin d'être facile et qui nécessite du volontarisme.

Château de la Cour Senlisse

Encore une fois, vous avez été nombreux à subir la **gêne générée par un évènement le week-end du 15 décembre** au Château de la Cour Senlisse. Le gérant du Château a de nouveau été contacté pour lui faire part du mécontentement de nombreux Senlissais. Le Maire a rendez-vous avec lui en janvier.

Arrêté de Catastrophe Naturelle

Quasiment un an après que nous ayons fait la demande d'arrêté, utilisé nos réseaux, multiplié les contacts au plus haut niveau, une 1^{ère} étape est acquise. **L'état a classé Senlisse et la zone de l'Ermitage en état de catastrophe naturelle.** Nous espérons que cela permettra à Luc Fouquet, gérant et propriétaire de l'Ermitage, à obtenir que des travaux soient enfin réalisés par l'ONF et l'Etat.

En conclusion, camions, motos, cambriolages, bruits et nuisances multiples, de nombreux combats nous attendent pour 2019.



SENTIER DES MARÉCHAUX

le 6 octobre



HALLOWEEN

le 31 octobre



11 NOVEMBRE



Élections des délégués de parents d'élèves pour l'année scolaire 2018-2019 :
Mme Pasquet et M. Agostini, titulaires
Mme Lega et M. Ciroteau, suppléants.

LA VIE DE L'ÉCOLE

LIRE, TIRE-LIRE, LIRE par Madeleine Bourdoiseau

Neuf novembre, 13h. J'ai le trac... Tout à l'heure, mes 85 ans vont se trouver en face de 5 grande section et de 8 CP (5 et 6 ans). Des petits Senlissais que je ne connais pas.

Pourquoi ? Je vais leur lire des histoires, des contes pour leur donner envie de lire, tout seuls, bientôt, quand ils sauront lire, comme j'ai eu le bonheur de le faire, il y a bien longtemps. Une idée que j'ai soumise à la commission scolaire qui l'a soumise à Adélaïde, la Directrice de l'école. Acceptée !

Je n'ai plus le trac. Nous faisons connaissance. Je suis devant une rangée de frimousses réjouies...

- Quand il y a un mot ou une phrase que vous ne comprenez pas, demandez ! J'ai toujours le souvenir du « tire la chevillette et la bobinette cherra », qui était pour la petite fille que j'étais aussi mystérieux qu'une formule magique, mais qui m'a beaucoup plus charmée que si Perrault avait écrit : tire le loquet et la porte s'ouvrira.

Tout va bien. Ils sont attentifs, pris par la lecture. Il y en a bien un qui préfère écouter sur le dos, les jambes en l'air. Mais, il écoute.

C'est terminé pour les petits. Les CP les remplacent pour une vingtaine de minutes. Le maximum pour capter leur attention.

On se quitte, contents les uns des autres. A vendredi prochain !

La semaine suivante, quand j'arrive dans la cour de l'école, j'entends une petite silhouette sous le préau, s'écrier joyeusement : « Madeleine ! ». Merci les enfants.

FÊTE DE L'ÉCOLE

par Monique Le Roy, 2^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et sociales

Samedi 15 décembre, c'était Noël à l'école. Malgré le froid, nous étions nombreux pour écouter la chorale, animée par nos deux enseignantes, qui nous a régales de chants de Noël dont certains en allemand et en anglais !

Des objets de décoration fabriqués par les enfants ont alimenté un marché de Noël dans le restaurant scolaire. Des discussions autour d'un vin chaud et des pâtisseries préparées par les parents en ont fait un moment très convivial.



6 octobre 2018

INAUGURATION DU SENTIER DES MARÉCHAUX

par Jean-Pierre Cabocel, conseiller municipal chargé du Patrimoine et de la Culture

Le 6 octobre dernier, notre maire Claude Benmussa accueillait au pied du monument Léon Germain Pelouse, le président du Parc naturel régional, M. Vandewalle, le représentant de l'ONF M. Bran, le maire de Cernay M. Mémain, la présidente de la commission culture du PNR, Mme Bonne, de nombreux élus et habitants de Cernay et de Senlis.



Le sentier des maréchaux avait été retenu comme l'un des 10 lieux remarquables du PNR pour associer un artiste et un patrimoine.

Le sentier des maréchaux qui traverse notre commune se nomme ainsi depuis le Moyen-âge. Il est toutefois difficile de s'assurer de l'origine de son nom. L'abbé Guy de l'abbaye des Vaux de Cernay dès l'an 1200 pouvait s'y promener. Ce chemin était-il celui où l'on trouvait une forge et des maréchaux qui ferraient les chevaux des paysans et viticulteurs ? Ou doit-il son nom aux maréchaux officiers en charge des chevaux du seigneur local ? Une autre hypothèse serait que Louis VIII aurait nommé maréchaux de la foi les officiers de la croisade contre les Albigeois menée par Simon IV de Montfort alors propriétaire du bois qui porte le nom de Bois des maréchaux.

Le sentier des maréchaux est un lieu de promenade magique et une invitation à la découverte de la faune, de la flore et du chaos gréseux des Vaux.

L'artiste **Jean GUEVEL** s'est approprié ce lieu pour nous rappeler qu'il borde des carrières où ont durement travaillé plus de 200 personnes à la fin du XIX^{ème} siècle et début du XX^{ème}. Il a disposé tout au long du sentier ses tubes de céramique suspendus aux arbres de la forêt. Au gré du vent, leurs vibrations et leurs sons font écho aux coups de pioches et de marteaux des carriers.

Le 18 octobre, il a commenté son œuvre aux enfants de l'école qui avaient emprunté le sentier sous la conduite de l'institutrice et des explications de Mme Godart, géologue et habitante de Senlis.

Il y a plusieurs siècles déjà de nombreux Bretons étaient venus extraire la pierre meulière nécessaire à la construction du château de Dampierre, aux moulins et habitations.

Dès 1879, les carriers à 80% d'origine étrangère et principalement venus d'Italie ont taillé le grès pour approvisionner Paris en pavés faisant du sous sol de notre commune le plus exploité de la région. Leurs familles s'y sont établies et les enfants ont fréquenté nos écoles et nombreux sont leurs descendants vivant dans notre région.

Bien qu'interrompue suite aux dégradations, l'exposition des œuvres de Jean Guevel aura permis pendant cet automne aux familles, aux randonneurs de retrouver un peu de l'histoire de notre village et de profiter des magnifiques couleurs de la forêt.



24 novembre 2018

NOUVEAUX HABITANTS

Forts d'une expérience positive l'année dernière, nous avons renouvelé cette année l'**apéritif de bienvenue aux nouveaux habitants de Senlis**. Ainsi, le 24 novembre dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir 5 familles à la mairie. Celles-ci ont pu faire connaissance avec l'ensemble du conseil municipal et rencontrer d'autres nouveaux Senlissais d'une manière informelle et décontractée.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les Senlissais étaient nombreux sous les parapluies autour du monument aux morts pour célébrer le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et rendre hommage aux soldats morts pendant ce conflit.



Après avoir entendu les cloches de l'église sonner pendant onze minutes, M. le maire a lu le message du président de la République. Les enfants de l'école ont lu des textes préparés avec leurs institutrices, puis les noms des soldats morts pour la France ont été énumérés. Toutes les personnes présentes ont entonné la Marseillaise.

La cérémonie s'est terminée de façon conviviale à la mairie autour d'une coupe de champagne.

Les Senlissais pendant la Première Guerre Mondiale, par Denise Martin

Une étude a été menée sur les Senlissais dont le nom figure sur le monument aux morts et sur ceux dont le nom n'est pas inscrit sur ce monument, sur les Senlissais qui ont été fait prisonniers, ainsi que sur d'autres parcours.

Ce document est à la mairie et à la disposition de toutes les personnes qui souhaitent le consulter.

Liste des patronymes cités : Albot, Allais, Beaussand, Boucher, Boussion, Breton, Censip, Coatrieux, Cocheteau, Conan, Damas, Dargère, Darthuy, Delattre, Fenez, Fourcalt, Gougerot, Goyat, Henault, Hervin, Houziaux, Le Bail, Le Borgne, Le Boulch, Le Normand, Léger, Marchaland, Meyzeaud, Momencau, Mooney, Oury, Petit, Régnier, Rémy, Rolland, Roulleau, Sachot.

LE 11 NOVEMBRE À 11 HEURES, par Pierre Percevault

Claude Paronneau, qui s'occupe de la Feuille de Senlis, me demande de vous raconter mon nouveau job : **sonneur de cloche à Senlis**. Le 11 novembre 2018 à 11 heures, les cloches de Senlis, comme normalement celles de tous les villages, bourgs et villes, ont sonné durant 11 minutes pour le centenaire de l'armistice.

Le père Jean Brice, curé de Senlis, personnage atypique et fort sympathique, m'a demandé de faire sonner les cloches de Senlis, ce qui m'a assuré un moment de célébrité tout aussi... sympathique... même si tout le monde avait hâte, sous la pluie, que cela se termine. Sonneur de cloche, croyez-moi, ce n'est pas facile.

D'abord, il faut avoir les clés de l'église, le code de l'alarme, n'oublier ni les unes ni les autres, arriver pile à l'heure pour mettre en marche pour la première fois et sans entraînement préalable un système complexe composé de 4 actions.

Ensuite, il ne faut pas, au moment opportun, avoir oublié ses lunettes à la maison, parce que, croyez-moi, lire dans la pénombre des instructions fraîchement transcrites sans ses lunettes, ce n'est pas évident !

Ce n'est plus, comme beaucoup d'entre vous le croient encore, un job physique où il faut tirer sur une grosse corde (sauf pour deux ou trois églises de la Vallée). Non, c'est un job qui demande une grande précision, il faut appuyer sur quatre boutons dans un ordre simple, mais à la bonne heure, car on ne peut apparemment pas programmer, ou alors mes études sont incomplètes.

Et à partir de là, on est le Maître du Monde, en imposant à tout le monde de rester stoïquement sous la pluie en attendant que ça se finisse. Merci à Monsieur le Maire de m'avoir permis de connaître ce moment de gloire.

DATES À NOTER

Club de lecture

Mardi 15 janvier - 14h30

Les Vœux du Maire

Vendredi 18 janvier - 18h

Repas de l'Amitié (+ 65 ans)

Samedi 9 février - 12h

Conseil municipal

Lundi 11 février - 20h

Club de lecture

Jeudi 14 février - 18h

Vacances scolaires - zone C

23 février - 10 mars

Club de lecture

Mardi 19 mars - 14h30

Concert à l'église de Senlisse

Samedi 23 mars à 19h

*Trio EUTERPE, solistes de
l'orchestre national de Paris,
Mozart et autres compositions*

Nettoyage de Printemps et Verre de l'Amitié

Samedi 30 mars à 10h

Club de lecture

Jeudi 11 avril - 18h

Vacances scolaires - zone C

20 avril - 5 mai



Quoi de neuf au CLUB DE LECTURE

Tout d'abord, nos rendez-vous habituels les mardi ou jeudi pour le café ou l'apéritif qui réunissent une douzaine de lecteurs (plutôt lectrices). Ambiance chaleureuse, parfois un peu bruyante, parfois plus intellectuelle.

Ce trimestre, Madeleine Bourdoiseau nous a raconté son expérience de journaliste à l'Aurore, et Michel Charon, notre guide préféré, nous a fait visiter le château de Mauvières (visite très privée...).

Autre rencontre très intéressante : Julien Cabocel, en décembre, nous a présenté son premier roman « Bazaar » en collaboration avec la bibliothèque de Cernay. Nous allons continuer le trimestre prochain ces rencontres avec des auteurs.

Prochaines réunions (merci à la mairie qui nous accueille) :

▣ **Mardi 15 janvier à 14h30**

▣ **Jeudi 18 février à 18h**

▣ **Mardi 19 mars à 14h30**

Si vous souhaitez être tenu au courant des activités du Club de lecture, consultez le site de Senlisse www.senlisse.fr ou envoyez un mail à Véronique Linarès

✉ veronique.linares@hotmail.fr



Concert de l'Orgue de Senlisse du 1^{er} décembre

La célèbre organiste russe, Marina Omelchenko, titulaire de l'orgue de la cathédrale de Moscou, a brillamment interprété des œuvres de Bach, Lizst, Buxtehude et Prokofiev, le 1^{er} décembre dernier.



116 006 - Aide aux victimes

Le 116 006 est le nouveau numéro d'aide aux victimes, gratuit et ouvert 7/7, de 9h à 19h. Cette plateforme téléphonique s'adresse aux victimes d'infraction (vols, agressions...) mais aussi aux victimes d'accidents de la route, d'événements collectifs, d'attentats ou de catastrophes naturelles. ✉ victimes@france-victimes.fr

JOB 78

Le Conseil départemental des Yvelines propose un nouveau service pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). JOB78 est une plateforme d'emploi de proximité, simple et gratuite, qui comporte un système de géolocalisation et d'analyse des profils pour mettre en relation les bénéficiaires du RSA et les employeurs yvelinois. www.job78.fr

petites annonces

➤ **SOS Laine** : Claudine Guenec recherche laine et boutons pour réaliser des oeuvres en tricot pour enfants défavorisés. Tél. 01 30 52 53 08

➤ Manon, collégienne de 13 ans et demi, sérieuse et douce, propose du **baby-sitting** à Senlisse pour vos enfants à partir de 4 ans dès septembre 2018. Contacter Manon via sa maman au 06 60 16 62 18.

➤ **Urgent : dame seule 75 ans recherche petit logement** type F2 sur les communes de Senlisse et Dampierre. Contact : Mme Laurence Lecoq - 06 09 62 19 77.

➤ Étudiante 22 ans propose ses services pour **baby-sitting, soutien scolaire, aller chercher vos enfants à l'école, courses, nourrir vos animaux de compagnie** ... Contact : Julie Cesana - 06 28 08 89 74.

NUMÉROS UTILES

17 GENDARMERIE

Chevreuse : 01 30 52 15 48

18 POMPIERS

Chevreuse : 01 30 07 35 50

15 SAMU

SOS Médecins : 36 24